



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/15/Add.1  
29 mars 2010

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixantième réunion  
Montréal, 12 - 15 avril 2010

**Addendum**

**APERÇU DES QUESTIONS SOULEVEES PENDANT L'EXAMEN DES PROJETS**

Le présent addendum est émis afin de :

- Ajouter le sous-paragraphe f) au paragraphe 3 suivant :
- f) Présentation d'un projet de démonstration sur la destruction des SAO indésirables (phase I) au Mexique
- Ajouter le paragraphe 28 bis) suivant :

Présentation d'un projet de démonstration sur la destruction des SAO indésirables (phase I) au Mexique

28 bis). Au nom du gouvernement du Mexique et du gouvernement de la France à titre de co-agence d'exécution, l'ONUDI a présenté à la 60<sup>e</sup> réunion un « projet de démonstration sur la destruction des SAO indésirables (phase I) ». Ce projet est décrit dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/34/Add.1 et a été déposé devant le Comité exécutif pour examen individuel. Le document se rapporte au mécanisme de financement spécial et est donc lié au contenu d'un document d'orientation sur les « Mesures d'encouragement associées à l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral et au mécanisme de financement spécial (décisions 59/45 b) et 59/4) (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/50) qui devrait faire l'objet du point 11 de l'ordre du jour.

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.